LE PARVIS

n°163
mars 2026
(offrande libre)

Bulletin du prieuré saint Louis-Marie Grignion de Montfort
1, chemin de Gastines
Faye d'Anjou
49380 BELLEVIGNE-EN-LAYON

Chapelles d'Angers, de Chemillé, d'Avrillé, de Saumur, et de Thouars
Fraternité sacerdotale Saint-Pie X

La corédemption

Abbé Bernard Jouannic

La dévotion à la Sainte Vierge s'est développée à travers 20 siècles d'Histoire de l'Eglise de manière homogène, et l'Epouse du Christ, divinement inspirée, a su tirer des trésors de la Sainte Ecriture et de la Tradition une connaissance de plus en plus approfondie de notre bonne mère du Ciel.

Mise au tombeau (église de Salers, Cantal)

Un tel développement est dû à la dévotion filiale que les catholiques ont envers la mère de Dieu qui est aussi leur mère. Si on aime sa mère, on cherche à mieux la connaître, à mieux comprendre ce qu'elle a fait pour nous, pour la louer avec fierté et joie. Une meilleure connaissance de la Vierge Marie nous encourage également à la prier plus, parce qu'on réalise la place exceptionnelle qu'elle a dans l'œuvre de notre salut. Ainsi il ne faut pas s'étonner que des mots nouveaux aient pu apparaître dans le langage ecclésiastique. Les mots sont peut-être nouveaux, mais les vérités auxquelles ils renvoient sont aussi anciennes que l'Evangile. Ainsi le terme d'Immaculée Conception n'était pas utilisé dans les premiers siècles de l'Eglise, et il a fallu attendre le XIX° siècle, non pas pour qu'il apparaisse, mais qu'il soit sanctionné comme étant un dogme. De même pour l'Assomption au XX°siècle.

Chaque progrès dans la connaissance de la Vierge Marie est une joie profonde pour les chrétiens. Il fallait

Prieuré de Gastines
02 41 74 12 78
prieuredegastines@orange.fr
retraites.gastines@fsspx.fr

M. l'abbé Sébastien Gabard, prieur
02 41 74 12 78 - 06 48 55 66 24
49p.gastines@fsspx.fr

M. l'abbé Philippe Pazat
06 34 14 66 09 p.pazat@fsspx.email

M. l'abbé Louis - Marie Buchet
06 63 26 77 77
lm.buchet@fsspx.email

M. l'abbé Thierry Roy
07 86 93 99 31 - t.roy@fsspx.email

M. l'abbé François - Régis de Bonnafos
07 83 50 53 47
fr.debonnafos@fsspx.email

M. l'abbé Bernard Jouannic
06 44 91 02 50
b.jouannic@fsspx.email

voir la joie enfantine du Saint Curé d'Ars le jour de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception.

Or, il est une vérité qui a toujours été enseignée, depuis les premiers siècles de l'Eglise, c'est que la Sainte Vierge fut à Jésus ce qu'Eve fut à Adam : l'ordre du salut correspond à l'ordre la chute. De même qu'une femme avait contribué à faire tomber le genre humain - même si l'auteur du péché originel était Adam - de même, il était très convenable qu'une femme participe à relever ce genre humain - même si le seul Sauveur est bien Notre-Seigneur. Au III° siècle, Saint Irénée, disciple de saint Polycarpe, qui lui-même avait été disciple de saint Jean, l'apôtre au pied de la croix, résumait ceci en disant : « *Les liens [du péché] ne sauraient être déliés que par un processus inverse de celui qui a suivi le péché. […] Le nœud formé par la désobéissance d'Eve n'a pu être dénoué que par l'obéissance de Marie. Ce qu'Eve vierge a lié par son incrédulité, Marie l'a délié par sa foi.* » Au cours des siècles, cette doctrine s'est affinée et précisée jusqu'à aboutir aux termes de corédemption et de médiation universelle.

La doctrine de la corédemption, par définition, s'appuie sur la doctrine de la Rédemption. Le mystère de la rédemption nous enseigne que Jésus, parce qu'il est vrai Dieu et vrai homme, a offert un sacrifice d'une valeur infinie qui, de plein droit, a mérité aux hommes toutes les grâces pour réparer leurs péchés et faire leur salut. Pour que nos péchés soient expiés, il fallait que Jésus offre son propre sang : ce sacrifice a une valeur infinie parce que celui qui l'offre – le prêtre – est infiniment parfait, et le prix qu'il offre – la victime - a une valeur infinie car c'est la propre vie du Fils de Dieu. Seul Notre-Seigneur a pu offrir un tel sacrifice, puisque lui seul est vrai Dieu et vrai homme. Ainsi il n'y a pas de salut en dehors de lui.

Pourtant, cela n'exclut pas que Jésus ait associé sa mère à son sacrifice. En effet, elle n'offre pas elle-même le sacrifice, car c'est bien Jésus qui offre sa vie. Mais elle participe tout-de-même à l'offrande : elle l'accepte dans d'indicibles souffrances. Alors que son cœur est brisé, elle consent à ce sacrifice. D'autre part, elle ne s'offre pas elle-même, puisque le prix de notre salut n'est pas son sang à elle, mais le sang de Jésus. Mais là non plus, elle n'est pas étrangère à cette offrande, puisqu'elle a, comme le disent les théologiens, fourni la matière du sacrifice. Elle n'est pas prêtre, elle n'est pas victime, mais elle offre avec le prêtre une victime qui a un lien étroit avec elle, puisque cette victime est la chair de sa chair. Ainsi il n'y a pas de contradiction à dire que Jésus est le seul Sauveur, et qu'il a voulu avoir une associée dans son sacrifice, qui offre avec lui et dans sa dépendance. Ainsi, si Jésus est le seul rédempteur, Marie est corédemptrice. Ce que Jésus nous a mérité de plein droit, en raison de sa divinité et de son amour infini, Marie nous l'a mérité par convenance, en raison de sa maternité divine et de sa charité qui, si elle n'est pas infinie, comprend tous les hommes.

De même, quand on dit que Jésus est le seul médiateur, c'est-à-dire le seul intermédiaire entre Dieu et les hommes, on n'exclut pas qu'il puisse y avoir d'autres médiateurs sous Notre-Seigneur, et dans sa dépendance.

Or, ces deux titres viennent d'être refusé pour le premier et atténué pour le second par un récent document du Saint-Siège. Il faut reconnaître que ces titres n'étaient pas des dogmes, et donc qu'il n'y a donc pas d'hérésie au sens strict à les nier. Il n'en reste pas moins téméraire d'aller contre des traditions solidement établies. Mais au-delà d'une erreur dans un sujet qui, tant qu'il n'a pas été tranché définitivement, peut encore admettre certaines discussions, on peut voir dans le texte en question une véritable hypocrisie d'une part, et, en raison des motifs invoqués, un scandale.

Une hypocrisie car le document du Dicastère pour la Doctrine de la Foi écarte le terme de co-rédemption soi-disant parce qu'il prête à confusion, et parce qu'il risque de faire oublier que Jésus est le seul rédempteur. Or il y a belle lurette que les théologiens ont su faire les distinctions nécessaires pour éviter la confusion. Mais surtout, cela fait 60 ans qu'on baigne dans la confusion, surtout quand il s'agit d'affirmer que Jésus est le seul Sauveur. Cela fait 60 ans qu'on explique qu'on peut se sauver dans toutes les religions, en sous-entendant à demi-mots qu'on peut se sauver grâce à Bouddha ou Mahomet ; mais quand il s'agit de la Vierge Marie, dans le cadre d'une doctrine tout-à-fait traditionnelle, on se réfugie derrière une soi-disant clarté doctrinale. Hypocrisie, donc. Mais scandale également, en raison du motif indiqué : l'introduction du document en question ne cache pas que la réflexion qui y est menée implique « *une profonde fidélité à l'identité catholique et, en même temps, un effort œcuménique particulier* ». Un peu plus loin, il reconnaît que « *le Concile Vatican II a évité d'utiliser le titre de Co-rédemptrice pour des raisons dogmatiques, pastorales et œcuméniques.* » Faire entrer des considérations œcuméniques dans un tel domaine est une insulte à la Vierge Marie, car c'est la mettre de côté pour plaire aux protestants. C'est également faire insulte à tout le magistère de l'Eglise qui a toujours su, à la suite de Saint Paul, prêcher la vérité à temps et à contretemps, et non pour plaire.

Nous terminerons en citant les mots très forts de l'abbé Victor-Alain Berto, théologien de Mgr Lefebvre à Vatican II, lorsque le Concile a décidé de mettre de côté

la médiation de Marie : « *Le funeste vote (du 29 octobre 1963) apostasiant l'Evangile des noces de Cana, loin d'inviter la Sainte Vierge, lui avait signifié son congé. Elle encombrait ! La Vierge Marie encombrait le concile, qui l'avait invité à sortir. Oh ! Elle ne se l'est pas fait dire deux fois ! La terre n'a pas tremblé, la foudre n'est pas tombée sur Saint-Pierre. La Vierge Marie est sortie discrètement, dans un silence si profond, qu'elle n'a pas dit : "Ils n'ont plus de vin", et les destins de la deuxième session ont été scellés.*

Quand on est un concile œcuménique et qu'on fait sortir la Sainte Vierge, on devrait au moins rappeler qu'elle ne demande qu'à s'effacer, c'est assez connu, et qu'elle pourrait bien s'effacer trop. La Sainte Vierge n'ayant rien dit, Jésus n'a rien fait ; l'eau est restée de l'eau, même pas de l'eau potable, de l'eau de toilette, toujours comme à Cana. »

Ô Marie Corédemptrice du genre humain, médiatrice de toutes les grâces, priez pour nous ! *(sermon prononcé à Saumur, le 16 novembre 2025)*

Chronique en images du prieuré

Visite du Maillé Brézé par le Patronage Saint François de Sales

La crèche d'Angers dans sa splendeur

Les dames de l'ouvroir en joyeuse action

Séance de travail à Gastines!

Réunion du doyenné. La visite de la collégiale de Thouars, grâce à la grande culture historique et aux talents oratoires de M. l'abbé Roy

Annonces diverses :

- Réunions du MCF et de la Croisade eucharistique pour toutes les chapelles : **les dimanches 15 mars et 10 mai**
- Journée Mariale : **2 mai**. Pour les jeunes filles à partir de 14 ans
- Journées de bûcheronnage à Gastines : **7 mars** - 2 mai (s'adresser à M. Samuel Morille : 07 68 48 48 22)
- Réunions du Tiers-Ordre de la FSSPX : **dimanche 22 mars à Gastines**
- Chemin de croix dans les rues de Baugé, et vénération de la relique de la vraie croix : **dimanche 22 mars**
- Ouvroir Sainte-Anne : **jeudi 5 mars** - s'adresser à Madame Lydie Guérineau (06 11 58 12 43)
- Intention du mois de mars de la Croisade eucharistique : Pour ceux qui vont mourir aujourd'hui.

Premières communions : jeudi 14 mai :
récollection à Gastines : mercredi 13 mai de 14h à 16h

Communions solennelles : dimanche 17 mai :
récollection de 3 jours à la Placelière (pour les garçons)

Confirmations : dimanche 31 mai à Thouars
récollection à Gastines : samedi 30 mai, de 9h à 17h

Témoignages de retraitants de Gastines :

• Un grand merci à tous les prêtres pour leur enthousiasme et leurs magnifiques méditations.

• Merci pour cette belle retraite qui m'a ouvert les yeux sur les réalités de la foi. J'ai dû faire un gros effort pour m'y mettre mais quelle richesse ! Une véritable ré-écriture de la catéchèse pour moi et une certitude affermie - que Notre Seigneur veille sur ses enfants. Merci encore !

• Je vous remercie infiniment pour votre sollicitude et votre bienveillance. Cette semaine fut riche. J'en repars plus instruit, plus structuré et bien davantage… Recevez tout mon respect.

• Cette retraite fut l'occasion de renouer avec la beauté du Saint Sacrifice de la messe et elle m'a éclairé dans les choix de mon existence que je vais maintenant accomplir l'esprit tranquille avec la grâce de Dieu. Je repars confiant.

• Les mots me manquent pour vous exprimer pleinement le sentiment qui anime mon âme à l'issue de cettre retraite. Je repars avec le désir de revenir avec un maximun de monde…

• Merveilleuse retraite dans un cadre exceptionnel! Cette retraite est une grâce insigne, la seizième et j'espère d'une longue série…

• Merci pour la qualité de vos interventions !

Carnet de famille :

Chapelle de Chemillé :
baptême de Lucien Gourdon, le 14 février.

BELLEVIGNE-EN-LAYON :
Prieuré St-Louis-Marie Grignion de Montfort ;
1 chemin de Gastines - Faye-d'Anjou - 49380
Dimanche : vêpres et salut à 18h00
En semaine : tous les jours à 7h30

ANGERS :
chapelle St Pie X
109, bis, rue Jean-Jaurès
49000 (prendre l'impasse)
Dimanche : messe chantée 10h30
En semaine : lundis (en principe), mercredis, vendredis, et samedis à 18h30 (se renseigner pour les autres jours) - *confessions 1/2h avant les messes*

AVRILLÉ (moniales dominicaines)
monastère Saint-Joseph, 10, av. Jeanne de Laval - 49240
Dimanche : messe chantée à 8h00
En semaine : messe chantée à 9h50

CHEMILLÉ :
chapelle St Joseph, 14 rue du Presbytère - 49120
Dimanche : messe lue à 8h30, puis messe chantée à 10h30
Confessions à partir de 8h00, entre et pendant les messes.
En semaine : mercredis et vendredis messe basse à 19h00 ainsi que les premiers samedis du mois.
confessions 1/2h avant les messes.

SAUMUR :
chapelle Ste Jeanne Delanoue
2, rue du Port-Cigongne - 49400
Dimanche : *confessions à 8h00* ; messe chantée à 8h45
(certains dimanches : messe lue supplémentaire à 11h00)
Samedi : *confessions à 17h00*, messe basse à 18h00

THOUARS :
collégiale Notre-Dame,
Place du château - 79100
Dimanche : *confessions à 10h00* - messe chantée à 10h45

Directeur de la publication : M. l'abbé Sébastien Gabard